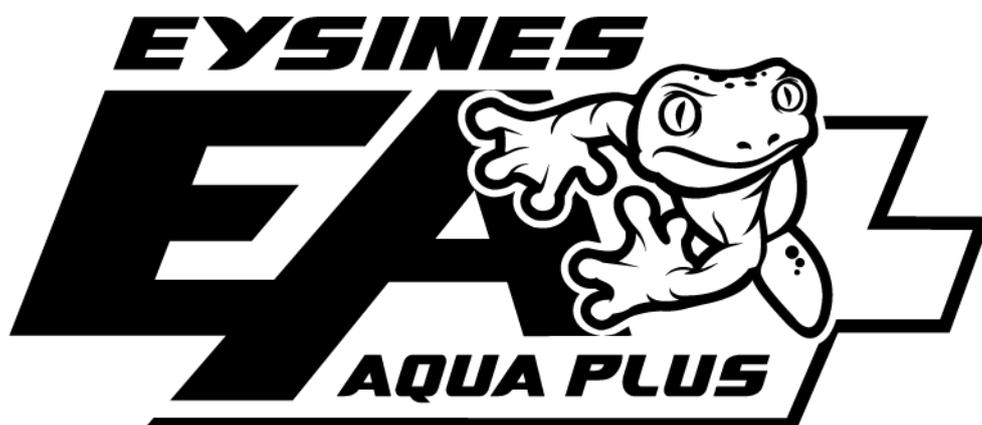


GUIDE DES NAGEURS ET DES PARENTS



Téléphone : 09.81.83.84.98

Messagerie : eap.compet@gmail.com

Site internet : <http://www.eyssinesaquaplus.fr>

 www.facebook.com/eyssines.aquaplus

 [Eysines.aquaplus](https://www.instagram.com/Eysines.aquaplus)

Votre enfant pratique la natation au sein du club Eysines Aqua Plus et va participer à différentes compétitions et stages.

Ce guide a pour objectif de vous communiquer les informations indispensables au bon déroulement de cette année sportive, pour lui comme pour vous. Les lieux d'hébergement vous seront communiqués ultérieurement.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute précision.

Nous vous remercions pour l'attention que vous voudrez bien apporter à la lecture de ce document avec votre enfant.

Les valeurs du club :

- Respect de soi et des autres
- Cohésion de groupe, entraide
- Esprit sportif, investissement dans les entraînements
- Dépassement personnel, esprit de compétition

Sommaire :

I/ STAGES

1. Précisions du règlement intérieur relatives aux stages vacances/déplacements
2. Planning

II/ COMPETITIONS

1. Grilles de qualification
2. Plannings des compétitions et animations
3. Précisions du règlement intérieur relatives aux compétitions
4. Tarifs des engagements et pénalités payés par le club
5. Hébergements et repas
6. Officiels
 - Rôle
 - Examen
 - Nombre d'officiels par compétition
 - Inscriptions
 - Tarifs en cas d'absence
 - Jeune officiel

III/ DOCUMENTS DIVERS

1. Fiche récapitulative et justificatifs
2. Relevé des frais et lettre de renonciation
3. CERFA bénévoles

Liste de matériel du nageur :

- Bonnet x2
- Lunettes x2
- Palmes
- Tuba frontal
- Gourde
- Pull-buoy

I/ STAGES (PAYANTS)

1. Précisions du règlement intérieur relatives aux stages vacances et aux déplacements.

Le présent règlement est un additif au règlement intérieur d'Eysines Aqua Plus signé et accepté lors de l'inscription.

RAPPEL :

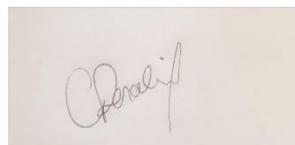
- **Article 1 :** Les responsables du ou des enfants doivent les déposer et récupérer aux heures et aux lieux indiqués sur le programme du stage ou déplacement. En cas de changement dû par exemple à la météo, un mail un SMS ou un appel vous prévient la veille.
Les responsables doivent s'assurer de la présence d'un éducateur ou d'un responsable d'EA+ avant de déposer leur enfant.
- **Article 2 :** Les parents autorisent l'association à effectuer photos et/ou films sur les nageurs dans leurs différentes activités et à les utiliser sur divers supports (site internet, presse, affiche, Réseaux sociaux ...).
- **Article 3 :** Durant toute la durée du stage ou déplacement, les nageurs sont sous la responsabilité d'un ou de plusieurs éducateurs ou responsables du club.
- **Article 4 :** Les règles de vie en communauté sont appliquées :
 - Respect des personnes rencontrées durant le stage
 - Respect des locaux et du matériel mis à notre disposition
 - Respect mutuel entre nageurs et/ou éducateurs et/ou responsables
 - Respect des horaires
- **Article 5 :** En cas de non-respect du présent règlement, une sanction est donnée par la présidente, en accord avec les éducateurs :
 - Avertissement avec période test
 - Exclusion temporaire d'une activité
 - Exclusion temporaire d'une journée
 - Exclusion définitive du stage
 - Exclusion définitive du club.Les parents ou responsables sont contactés afin de venir récupérer le nageur. En cas d'impossibilité, le nageur termine la journée auprès d'un éducateur ou d'un responsable.
- **Article 6 :** En cas de maladie, un remboursement des frais de stage pourra être effectué sur présentation d'un certificat médical. Il sera proportionnel au nombre de jours ratés. Aucun autre motif ne sera accepté.

Par la signature de ce document, les responsables et le nageur, mineur ou majeur, acceptent le présent règlement. L'inscription du nageur est prise en compte définitivement lorsque ce document est signé par le nageur, les parents ou responsables et la présidente du club ou son représentant.

Nageur :
Nom Prénom

Responsables du nageur :
Nom Prénom

Présidente :
Corinne PERALDI



2. Planning

Vacances de la Toussaint 2022

Semaine 1	Compet Juniors	Compet Jeunes	Compet Avenir	Pépinières	Promo 1	Promo 2
Lundi	x	x	x	/	/	/
Mardi	x	x	x			
Mercredi	x	x	x			
Jeudi	x	x	x			
Vendredi	x	x	x			

Semaine 2	Compet Juniors	Compet Jeunes	Compet Avenir	Pépinières	Promo 1	Promo 2		
Lundi	/	/	/	x	/	/		
Mardi				Entrainement le soir 18h45			x	
Mercredi				x			x	x
Jeudi				x			x	x
Vendredi				Entrainement le soir 18h45			x	x

Vacances Hiver 2023

Semaine 1	Compet Juniors	Compet Jeunes	Compet Avenir	Pépinières	Promo 1	Promo 2
Lundi	x	x	x	/	/	/
Mardi	x	x	x			
Mercredi	x	x	x			
Jeudi	x	x	x			
Vendredi	x	x	x			

Vacances Hiver 2023

Semaine 2	Compet Juniors	Compet Jeunes	Compet Avenir	Pépinières	Promo 1	Promo 2
Lundi	/	/	/	/	x	x
Mardi					x	x
Mercredi					x	x
Jeudi					/	/
Vendredi						

Vacances de Printemps 2023

Semaine 1	Compet Juniors	Compet Jeunes	Compet Avenir	Pépinières	Promo 1	Promo 2
Lundi	x	x	x	x	/	/
Mardi	x	x	x	x		
Mercredi	x	x	x	x		
Jeudi	x	x	x	x		
Vendredi	x	x	x	x		

Semaine 2	Compet Juniors	Compet Jeunes	Compet Avenir	Pépinières	Promo 1	Promo 2
Lundi	/	/	/	/	/	/
Mardi						
Mercredi						
Jeudi						
Vendredi						

II/ COMPETITIONS

Saison Sportive 2021 – 2022 / Du 1/01/2022 au 31/12/2022				
	AVENIRS	JEUNES	JUNIORS	SENIORS
DAMES	10 ans et moins	11 à 13 ans	14 à 17 ans	18 ans et +
	2012 et après	2011 / 2010 / 2009	2008 / 2007 / 2006 / 2005	2004 et avant
MESSIEURS	11 ans et moins	12 à 14 ans	15 à 18 ans	19 ans et +
	2011 et après	2010 / 2009 / 2008	2007 / 2006 / 2005 / 2004	2003 et avant

1. Grilles de qualification

Grille de temps régionale 2022 Jeunes

TEMPS LIMITE DAMES			Tous bassins	TEMPS LIMITE MESSIEURS		
2011	2010	2009		2010	2009	2008
J1	J2	J3	EPREUVES	J1	J2	J3
37,25	34,8	33,2	50m NL	35,94	33,3	30,41
1,2117	1,1679	1,1289	100m NL	1,1728	1,1173	1,054
2,5626	2,5028	2,3647	200m NL	2,548	2,4031	2,2556
6,132	6,0602	5,3073	400m NL	6,0131	5,287	5,1203
13,2054	13,1502	11,4348	800m NL	13,0501	11,5243	11,0307
23,4511	22,4546	21,3093	1500m NL	21,1552	20,4203	19,3744
44,21	41,67	38,45	50m Dos	41,83	38,55	34,35
1,3656	1,2792	1,2179	100m Dos	1,2891	1,2269	1,1574
3,2918	3,0857	2,5227	200m Dos	3,1556	2,5745	2,4744
47,61	44,67	42,83	50m Br	46,77	44,07	38,97
1,4207	1,4056	1,3383	100m Br	1,3812	1,3313	1,2588
3,3808	3,3566	3,2432	200m Br	3,565	3,1771	3,1036
43,9	41,92	36,57	50m Pap	40,75	36,56	33,43
1,4545	1,3531	1,2548	100m Pap	1,3176	1,289	1,1892
3,4901	3,3072	3,1691	200m Pap	3,3789	3,0259	2,5187
3,2714	3,2085	2,5581	200m 4N	3,1675	2,5955	2,4403
7,1005	6,4574	6,1822	400m 4N	6,5854	6,2972	6,1227

Grille de temps régionale 2022 Juniors / Séniors

TEMPS LIMITE DAMES - RANGS								TEMPS LIMITE MESSIEURS - RANGS								
	2008		2007		2006		2005 et-			2007		2006		2005		2004 et-
RG	J1	RG	J2	RG	J3	RG	J4	EPREUVES	RG	J1	RG	J2	RG	J3	RG	J4
50	31,89	40	31,16	30	30,09	30	29,4	50m NL	50	29,01	40	27,7	30	26,41	30	25,42
50	1,1007	30	1,0884	20	1,066	20	1,0451	100m NL	50	1,041	30	1,0157	20	57,79	20	56,05
30	2,3602	30	2,3168	20	2,2159	20	2,194	200m NL	30	2,1829	30	2,1651	30	2,1225	20	2,0377
30	5,2362	20	5,1126	20	5,0414	20	5,0395	400m NL	30	5,0348	20	4,5147	20	4,3479	20	4,2828
10	11,199	10	10,5898	10	10,4336	10	10,4104	800m NL	20	10,2945	10	10,251	10	9,5002	10	9,4804
10	20,154	10	20,11	5	20,05	5	19,5207	1500m NL	10	20,0153	10	19,496	5	18,553	5	18,0913
40	37,45	30	35,86	20	34,94	20	35,05	50m Dos	40	33,75	30	33,04	30	30,95	30	31,12
40	1,1938	30	1,1806	20	1,1626	20	1,1158	100m Dos	40	1,1525	30	1,1293	30	1,0735	30	1,0581
30	2,5419	30	2,4726	20	2,4547	20	2,3234	200m Dos	30	2,4198	30	2,3746	20	2,2809	20	2,267
40	42,13	30	41,01	20	38,4	20	39,22	50m Br	40	38,59	30	36,6	20	34,75	20	33,34
40	1,3049	30	1,2975	20	1,2593	20	1,2371	100m Br	40	1,2411	30	1,2147	20	1,175	20	1,1424
30	3,1057	20	3,0813	20	3,0711	20	2,5987	200m Br	30	3,0343	20	3,0116	20	2,5155	20	2,419
40	34,95	30	33,74	20	33,01	20	32,1	50m Pap	40	32,23	30	31,06	20	29,21	20	27,91
40	1,2062	30	1,1866	20	1,1565	20	1,0787	100m Pap	30	1,1376	30	1,1076	20	1,0692	20	1,0329
20	3,0174	20	2,4823	20	2,4684	20	2,4403	200m Pap	20	2,5817	20	2,5538	20	2,4242	20	2,2913
30	2,4976	30	2,4786	20	2,4365	20	2,3403	200m 4N	30	2,376	30	2,3331	20	2,2905	20	2,3243
20	6,1001	20	6,0881	10	6,0734	10	5,5294	400m 4N	20	5,516	20	5,3841	10	5,2259	10	5,1536

2. Planning

En attente de réception courant septembre 2022.

3. Précisions du règlement intérieur relatives aux compétitions

Les nageurs, inscrits dans les groupes Pépinière et Promotionnel, s'engagent OBLIGATOIREMENT à en respecter les règles :

Groupe Pépinière 1 & 2

2 séances par semaine

Obligation de participer à 1 stage sur les 2 proposés

Objectifs Pass'sport de l'eau et Challenges

Groupe Promotionnel 1 & 2

2 séances par semaine

Accès possible aux stages à Eysines

Accès aux compétitions

Groupes Promotionnels

Pré-requis pour accéder au groupe PROMO 1 :

- Plongeon + Coulée
- 150 m 3 nages (dos/ brasse /crawl)
- Bonne gestion de la respiration

Pré-requis pour accéder au groupe PROMO 2 :

- Plongeon + Coulée
- 100m 4 nages codifié
- Rentrer dans la grille de temps ci-dessous sur le 100 m NL et un 50 m dos et brasse.

NAGE	TEMPS
100 NL	1'40
50 NL	50s
50 BRASSE	1'
50 DOS	1'

Groupes Compétition

Pour intégrer nos groupes compétition, chaque nageur devra respecter la grille des temps d'Eysines Aqua Plus selon sa catégorie au 01/01/2023 :

GRILLE EYSINES AQUAPLUS

Compet Avenirs		Compet Jeunes		Compet Juniors		
Filles / Garçons		Filles	Garçons	Filles	Garçons	
		100 nI	1'30	1'25	1'16	1'07
		200 nI	3'20	3'10	2'40	2'35
50 pap	1'	100 pap	1'47	1'37	1'26	1'15
50 dos	1'	100 dos	1'42	1'37	1'25	1'18
50 brasse	1'	100 brasse	1'48	1'45	1'35	1'26

Le club investit beaucoup en prenant intégralement en charge les déplacements des nageurs. Par conséquent, les nageurs inscrits dans la filière "Compétition" s'engagent **OBLIGATOIREMENT** à en respecter les règles :

Compet Avenirs :

- 3 séances obligatoires
- Participer à 2 stages sur 3 proposés par le club durant les vacances de Toussaint, Hiver et Printemps
- Participation au programme Avenirs

Compet Jeunes :

- 3 séances obligatoires sur 4 proposées
- Participer aux 2 stages sur 3 proposés par le club durant les vacances de Toussaint, Hiver et Printemps
- Participation au programme Jeunes

Compet Juniors :

- 4 séances obligatoires
- Participer aux 2 stages sur 3 proposés par le club durant les vacances de Toussaint, Hiver et Printemps
- Participation au programme Juniors

Pour tous les groupes :

- Stage de préparation à des échéances régionales ou nationales si qualification
- Equipement aux couleurs du club lors des compétitions : T-shirt, veste et sac de sport, short et pantalon noir, maillot de bain rouge.
- Esprit d'équipe, représentation du club, encouragement des copains qui nagent
- Respect du niveau de chacun
- Les éducateurs d'EA+ sont les seuls habilités à choisir pour chaque nageur :
 - le type d'épreuve et de nage pour les compétitions
 - le port du maillot de bain ou de la combinaison
- Intégrer la grille de temps d'Eysines Aquaplust selon sa catégorie au 01/01/2023

Valorisation de la performance (meilleur classement du nageur dans la saison)

Participation régionale	Finale régionale	Médaille régionale	Participation Chpt France	Finale Chpt France	Médaille Chpt France
20€	30€	40€	60€	80€	100€

Calendrier des Animations EA+

Dates	Noms	Lieux
A Déterminer	Goûter de Noël	A préciser
A Déterminer	Crêpes party	A préciser
A Déterminer	Aqualanta	A préciser
A Déterminer	Assemblée Générale	A préciser
A Déterminer	Fête du club + remise des récompenses	A préciser

4. Tarif des engagements et pénalités payés par le club

Engagements :

Le club paie des engagements pour chaque nageur engagé et pour chacune de ses courses. Il paie pour toute l'équipe engagée lors des Interclubs.

	Compétitions départementales	Compétitions régionales
Epreuves individuelles	Base forfaitaire	6.50 euros
Epreuves relais	Base forfaitaire	8.00 euros
Par équipe, Interclubs TTC	Base forfaitaire	50 euros
Manque d'officiel*	37 euros	100 euros
Dépassement de temps	11€	/

*Montant par demi-journée et par officiel manquant

5. Déplacements / Hébergements et repas

Prise en charge des nageurs et des Officiels :

- **Sur le département** : Concerne uniquement les compétitions où l'on ne peut pas rentrer manger à la maison. Lors des interclubs les repas seront pris en charge car compet équipe. Prise en charge des repas dans la limite d'un montant défini par le club à chaque début de saison. Transport en minibus 9 places du club, véhicule de location ou avec les familles.
- **Hors département** : Organisation du déplacement (minibus 9 places du club, véhicule de location, avec les familles en voiture, train, avion), prise en charge des repas et hôtels par le club.

Prise en charge des parents le jour où ils sont Officiels :

- **Sur le département** : Prise en charge des repas dans la limite d'un montant défini par le club à chaque début de saison
- **Hors département** : Déplacement en minibus du club ou véhicule personnel, prise en charge des repas et Eysines aqua plus – piscine du Pinsan – 33320 Eysines

hôtels par le club.

- Au chapitre III, vous trouverez des documents permettant une déduction fiscale des frais routiers engagés lors des compétitions. Pensez à conserver tous vos justificatifs.

Si le conjoint et/ou enfant non-nageur accompagne l'Officiel, le prix de la chambre sera divisé par le nombre d'occupants. Le club paiera la part de l'Officiel.

6. Officiels

Chaque compétition nécessite la présence d'un jury composé d'Officiels A (juge arbitre, starter, juge de nage, superviseur), Officiels B (contrôleur de virages, juge à l'arrivée) et Officiels C (chronométrateur).

Dès l'entrée dans la filière compétition, nous demandons à chaque famille d'engager au moins 1 parent à devenir Officiel chronométrateur afin de représenter le club et éviter les pénalités financières. Cela permet également de participer à la vie sportive de son enfant et donner plus de sens à son investissement. Un nageur dont les parents ne s'engageraient pas comme officiel sera pénalisé ! Plus vous serez nombreux, plus il y aura une rotation...

Rôle

L'Officiel C'est un chronométrateur. Positionné au bord du bassin côté arrivée, il chronomètre les nageurs de sa ligne d'eau. Il est accompagné d'autres Officiels B ou C, la moyenne des temps est retenue. Même lors des compétitions à chronométrage semi-automatique ou automatique, un chronométrage manuel est mis en place.

Pour respecter une unicité vestimentaire, la tenue blanche est obligatoire (un polo vous sera fourni par le club, pas de mini short ou mini-jupe). Prévoir un stylo, le chronomètre et la plaquette sont prêtés par le club. Le portable reste au vestiaire, ni photo, ni encouragement de son club/enfant.

Examen

Le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- Être licencié à la FFN (le club s'en charge)
- Être âgé d'au moins 14 ans à la date de l'examen
- Avoir fait acte de candidature auprès du club en remplissant le lien google form envoyé en début de saison

L'aptitude du candidat sera appréciée sur 2 niveaux :

1/ Lors d'une visioconférence d'1h vous expliquant le rôle et les conditions d'officiel, un questionnaire en ligne vous sera proposé pour valider les compétences.

2/ Lors d'une compétition FFN, réaliser 40 courses chrono et 1 réunion « juge à l'arrivée »

Vous devrez avoir validé ces étapes pour devenir officiel chronométrateur !

Nombre d'officiels par compétition

Chaque club a le devoir de fournir un nombre d'Officiels relatif au nombre de nageurs engagés (cf tableaux ci-après). Ces Officiels seront présents pour la journée complète ou demi-journée selon les compétitions (même si le club n'a pas de finaliste).

COMPETITIONS PAR EQUIPE	TYPE	à minima		
Interclubs Toutes Catégories	Animation	2 par équipe engagée (4 au maximum)		
Interclubs Jeunes	Animation	1 par équipe engagée (3 au maximum)		
COMPETITION	TYPE	1 à 6 nageurs	7 à 14 nageurs	15 nageurs et plus
AVENIRS (circuit)	Toutes	1	2	3
JEUNES (championnats, circuit, etc)	Animation	1	2	3
JUNIORS-SENIORS (championnats, Circuits, etc.)	Animation	1	2	3
		1 à 3 nageurs	4 à 8 nageurs	9 nageurs et plus
MAITRES* (Championnats 33 Hiver	Animation	1	2	3

Inscriptions

Les Officiels reçoivent un mail du club dès l'instant que des nageurs sont engagés par le club. Ils s'inscrivent à la compétition par le biais d'un formulaire (outil google form en général). Si la compétition dure plusieurs jours, ils choisissent le jour de convenance.

Jeune officiel

Dès 14 ans, les nageurs peuvent devenir Officiel C, puis suivre une formation pour devenir Officiel B à 16 ans, enfin Officiel A à 18 ans. Les objectifs du CJOLNA (Collectif des Jeunes Officiels de la Ligue de Nouvelle Aquitaine) créé en 2018 sont : développement du sens des responsabilités, esprit d'équipe, partage et convivialité.

Un jeune Officiel peut à la fois remplacer un Officiel sur une compétition et nager, en accord avec le superviseur de la réunion.

III/ DOCUMENTS DIVERS

1. Fiche récapitulative + justificatifs (Annexe 1)

La Fiche récapitulative (Annexe 1) permet aux parents de détailler tous les déplacements en tant qu'Officiels et de calculer le montant des frais kilométriques engagés. Les tickets de péage devront être agrafés à la fiche pour être pris en compte.

2. Relevé des frais et lettre de renonciation (Annexe 2)

Le relevé des frais engagés reprend le montant global des frais détaillés en Annexe 1. Par la lettre de renonciation, les parents s'engagent à renoncer au remboursement des frais routiers par le club, à en faire don à l'association et à en déclarer le montant à l'administration fiscale pour réduction d'impôts.

3. CERFA bénévoles (Annexe 3)

Le CERFA 11580*04 est un "Reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général". Il permet de déclarer les montants engagés lors des déplacements (Annexe 2) à l'administration fiscale afin d'obtenir une réduction d'impôts.



Nom et prénom du bénévole :

Adresse :

Eysines Aqua Plus

Piscine du Pinsan

Rue du Pinsan

33320 Eysines

Lieu et date

Madame La Présidente,

Je vous confirme renoncer expressément aux frais engagés pour le compte de votre association pour la période du 01/09/2022 au 31/12/2022 et dont le détail est le suivant :

Renonciation au remboursement des frais liés à mes déplacements pour le compte de l'association à titre d'officiel ou de bénévole.

Je sollicite donc que cet abandon soit considéré comme un don au profit de votre association et vous demande donc de m'adresser un reçu afin de me permettre de bénéficier d'une réduction d'impôt.

Fait à :

Le :